



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

**Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du conseil municipal de Chute-aux-Outardes, tenue le 1er novembre 2016, à 20h. à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de l'honorable Yoland Émond, maire.**

À laquelle étaient présents :

Sonia Malouin, conseillère siège n°3  
Pierre Langlois, conseiller siège n°4  
Gilles Perron, conseiller siège n°5  
Claude Asselin, conseiller au siège n°1

Étaient absents :

Christian Malouin, conseiller siège n°2  
Éric Desbiens, conseiller siège n°6

Étaient également présents :

### **1. PRÉSENCES ET QUORUM**

#### **1.1 Vérification des présences, du quorum et ouverture de la séance**

**CONSIDÉRANT** que le directeur général prend note des présences;

**CONSIDÉRANT** que monsieur le président constate le quorum et souhaite la bienvenue à l'assistance. Il y a 0 personne(s) présente(s).

**EN CONSÉQUENCE**, monsieur le président déclare la séance ouverte. Il est 20h.

### **2. VALIDATION DE LA SÉANCE**

#### **2.1 Renonciation à l'avis de convocation**

**CONSIDÉRANT** que l'avis de convocation à la présente séance a été remise en dérogation de l'article 156 du code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT** que tous les membres du conseil qui sont



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

présents à la séance déclarent renoncer à l'avis de convocation;

**CONSIDÉRANT** que tous les membres du conseil qui sont absents à la séance, le cas échéant, ont remis au directeur général une déclaration écrite de leur renonciation à l'avis de convocation;

**EN CONSÉQUENCE**, la séance extraordinaire est légalement constituée.

### 8. AFFAIRES COURANTES

Rés. no  
2016-272

#### 8.1

#### **Annulation de l'appel d'offres n° 2016-004 - Construction d'une clôture dans la rue Lessard**

**CONSIDÉRANT** qu'à l'ouverture publique des soumissions le 11 octobre 2016, une seule soumission a été reçue;

**CONSIDÉRANT** que le soumissionnaire est l'entreprise Clôtutex du Saguenay inc. avec une soumission d'une somme de 60 116.86 \$;

**CONSIDÉRANT** que la soumission excède le montant budgété pour le projet;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de M. Pierre Langlois il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. d'annuler l'appel d'offres 2016-004 et de rejeter les soumissions reçues
- ii. d'abroger la résolution n° 2016-265 à toute fin que de droit
- iii. de reconduire l'autorisation accordée par la résolution n° 2016-167 pour la reprise du processus d'appel d'offres au début de l'année 2017.

Rés. no  
2016-273

#### 8.2

#### **Dépôt des états financiers 2015 du transport adapté et participation 2016**



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

**CONSIDÉRANT** que la ville de Baie-Comeau nous a déposé son rapport financier vérifié pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2015;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Gilles Perron, appuyé de Mme Sonia Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers

- i. D'approuver le rapport financier 2015;
- ii. De confirmer notre participation au service pour l'exercice 2016

### 9. AFFAIRES NOUVELLES

**Rés. no  
2016-274**

#### 9.1

#### **Identification des besoins de formation 2017-2018 du service de sécurité incendie**

**CONSIDÉRANT** que le directeur du service de sécurité incendie a identifié les besoins en formation pour la période allant du 1er avril 2017 au 31 mars 2018;

**CONSIDÉRANT** que le fichier transmis à la MRC de Manicouagan indique la formation de 2 candidats pour la formation "Pompier 1" et deux candidats pour la formation "Opérateur d'autopompe";

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de M. Claude Asselin il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. d'approuver le tableau des besoins de formation comme indiqué dans le fichier transmis
- ii. de confirmer notre intention de former le nombre de candidats indiqué dans le fichier

**Rés. no  
2016-275**

#### 9.2

#### **Dissolution de la compagnie LES AMÉNAGEMENTS DE CHUTE-AUX-OUTARDES INC**

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Chute-aux-Outardes, agissant en place et lieu du conseil d'administration de la société Les Aménagements de Chute-aux-Outardes Inc, désire présenter un projet de



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

dissolution à l'assemblée générale des membres de la dite société;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Gilles Perron, appuyé de Mme Sonia Malouin il est résolu à l'unanimité des conseillers :

- i. de fixer la date de clôture du bilan de la société en vue de sa dissolution au 31 octobre 2016.
- ii. de présenter le projet de dissolution à l'assemblée générale des membres de la société , convoquée à cette fin pour le 21 novembre 2016, à compter de 19h, à la salle du conseil municipal.
- iii. de mandater Les Avocats Gaudreault, Saucier, Simard, S.E.N.C. pour la rédaction du projet de dissolution incluant la cession des actifs de la société à la municipalité de Chute-aux-Outardes.
- iv. de mandater Mallette S.E.N.C.R.L. pour procéder à l'audit des états financiers de la société au 31 octobre 2016, date de clôture en vue de la cession.
- v. de mettre sur pieds un comité consultatif des locataires de terrain de maison mobile dont le mandat serait d'émettre des recommandations sur chaque décision à prendre par le conseil municipal concernant la gestion des baux de location des maisons mobiles

**Rés. no  
2016-276**

### 11. Période de questions

**CONSIDÉRANT** que le président a accordé le droit de parole à ceux et celles qui désiraient poser une question :

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Claude Asselin, appuyé de M. Gilles Perron, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la période de questions.

**Rés. no  
2016-277**

### 12. Fermeture de la séance

**CONSIDÉRANT** que l'ordre du jour est épuisé;

**EN CONSÉQUENCE**, sur la proposition de M. Pierre Langlois, appuyé de Mme Sonia Malouin, il est résolu à l'unanimité des conseillers de fermer la séance. Il est 20h10.



**Procès-verbaux de la Municipalité du Village  
de Chute-aux-Outardes**

N° de résolution  
ou annotation

  
Yolande Émond,  
maire.

  
Rick Tanguay,  
directeur général et  
secrétaire-trésorier.



## Procès-verbaux de la Municipalité du Village de Chute-aux-Outardes

N° de résolution  
ou annotation